## **UBCI- UNIVERS ACTIONS SICAV**

#### SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2018

# RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2018

#### Introduction

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de « UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV » au 31 décembre 2018 ainsi que l'état de résultat et de l'état des variations de l'actif net pour la période de trois mois se terminant au 31 décembre 2018, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables appliquées en Tunisie.

Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de 2 678 836 dinars et un résultat net déficitaire de la période <126 482> dinars.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

#### Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

#### Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société « UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV» au 31 décembre 2018, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

## Observation

Les liquidités et les quasi-liquidités représentent 20,32% de l'actif au 31 décembre 2018. Cette proportion est supérieure au seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de cette question.

Tunis, le 28 janvier 2019

Le Commissaire aux Comptes : ECC MAZARS Borhen CHEBBI

BILAN
Arrêté au 31/12/2018 en (DT)

	Libellé	Note	31/12/2018	31/12/2017
	ACTIES			
AC 1	ACTIFS Portefeuille-titres	3.1	1 006 001 205	1 640 420 927
AC I	Forteredine-titles	3.1	1 986 981,305	1 649 420,837
	a- Actions et droits rattachés		1 986 981,305	1 649 420,837
	b- Obligations et valeurs assimilées		0,000	0,000
	c- Titres OPCVM		0,000	0,000
AC 2	Placements monétaires et disponibilités	3.2	691 854,997	419 572,185
	a- Placements monétaires		147 468,374	198 081,909
	b- Disponibilités		544 386,623	221 490,276
AC3	Créances d'exploitations		0,000	0,000
AC 4	Autres actifs		0,000	0,000
	TOTAL ACTIF		2 678 836,302	2 068 993,022
	PASSIF		<u>26 705,041</u>	<u>26 307,765</u>
PA 1	Opérateurs créditeurs	3.3	8 650,887	6 931,342
PA 2	Autres créditeurs divers	3.4	18 054,154	19 376,423
	ACTIF NET		2 652 131,261	2 042 685,257
<u>CP 1</u>	<u>Capital</u>	3.5	2 657 903,527	2 045 091,322
<u>CP 2</u>	Sommes distribuables	3.6	<u>-5 772,266</u>	<u>-2 406,065</u>
	a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		-2 898,385	16,994
	b- Sommes distribuables de l'exercice		-2 873,881	-2 423,059
	TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		2 678 836,302	2 068 993,022

ETAT DE RESULTAT

Arrêté au 31/12/2018 en (DT)

	Libellé	Note	Période du 01.10.18 au 31.12.18	Période du 01.01.18 au 31.12.18	Période du 01.10.17 au 31.12.17	Période du 01.01.17 au 31.12.17
<u>PR 1</u>	Revenus du portefeuille-titres Dividendes	3.1	<u>0,000</u> 0,000	<b>54 978,705</b> 54 978,705	<u><b>0,000</b></u> 0,000	<b>47 928,410</b> 47 928,410
<u>PR 2</u>	Revenus des placements monétaires	3.2	1 752,557	<u>8 938,508</u>	1 950,333	7 467,587
	Total des revenus des placements		<u>1 752,557</u>	<u>63 917,213</u>	<u>1 950,333</u>	<u>55 395,997</u>
<u>CH 1</u>	Charges de gestion des placements	3.7	<u>-8 650,887</u>	<u>-34 797,898</u>	<u>-6 914,124</u>	<u>-27 564,686</u>
	Revenu net des placements	-	-6 898,330	29 119,315	-4 963,791	27 831,311
<u>CH 2</u>	Autres charges	3.8	-7 385,167	-30 640,726	-7 762,730	-31 909,624
	Résultat d'exploitation		-14 283,497	-1 521,411	-12 726,521	-4 078,313
<u>PR 4</u>	Régularisation du résultat d'exploitation		-125,537	-1 352,470	-15,403	1 655,254
	Sommes distribuables de la période		-14 409,034	-2 873,881	-12 741,924	-2 423,059
<u>PR 4</u>	Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		125,537	1 352,470	15,403	-1 655,254
	Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		-41 574,716	-53 543,522	105 271,218	307 338,011
	Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		-68 976,187	231 145,640	11 888,334	-24 626,855
	Frais de négociation de titres		-1 647,211	-9 129,082	-1 083,471	-2 698,022
	Résultat net de la période		-126 481,611	166 951,625	103 349,560	275 934,821

# **ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET**

# Arrêté au 31/12/2018 en (DT)

Libellé	Période du 01.10.18 au 31.12.18	Période du 01.01.18 au 31.12.18	Période du 01.10.17 au 31.12.17	Période du 01.01.17 au 31.12.17
AN1-Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	<u>-126 481,611</u>	<u>166 951,625</u>	103 349,560	<u>275 934,821</u>
a- Résultat d'exploitation	-14 283,497	-1 521,411	-12 726,521	-4 078,313
b-Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-41 574,716	-53 543,522	105 271,218	307 338,011
c- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de	-68 976,187	231 145,640	11 888,334	-24 626,855
titres d- Frais de négociation de titre	-1 647,211	-9 129,082	-1 083,471	-2 698,022
AN2- Distributions de dividendes	0,000	0,000	<u>0,000</u>	<u>-14 098,196</u>
AN3- Transactions sur le capital	227 222,958	442 494,379	<u>-8 629,641</u>	<u>-249 922,219</u>
a- Souscriptions	246 031,989	556 034,054	0,000	82,606
- Capital	239 700,000	541 200,000	0,000	100,000
- Régularisation des sommes non distribuables	6 670,535	16 735,653	0,000	-17,817
- Régularisation des sommes distribuables	-338,546	-1 901,599	0,000	0,423
b- Rachats	18 809,031	113 539,675	8 629,641	250 004,825
- Capital	17 800,000	105 900,000	9 400,000	288 300,000
- Régularisation des sommes non distribuables	971,074	7 696,484	-785,837	-38 294,163
- Régularisation des sommes distribuables	37,957	-56,809	15,478	-1,012
VARIATION DE L'ACTIF NET	100 741,347	609 446,004	94 719,919	11 914,406
AN4-Actif Net		-		
a- En début de période	2 551 389,914	2 042 685,257	1 947 965,338	2 030 770,851
b- En fin de période	2 652 131,261	2 652 131,261	2 042 685,257	2 042 685,257
AN5-Nombre d'actions				
a- En début de période	23 408	21 274	21 368	24 156
b- En fin de période	25 627	25 627	21 274	21 274
VALEUR LIQUIDATIVE	103,489	103,489	96,017	96,017
AN6 -TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	-20,05%	7,78%	21,13%	14,99%

### NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

#### **ARRETES AU 31-12-2018**

### **FAITS MARQUANTS**

L'Assemblée Générale Extraordinaire de « UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV », tenue en date du 28 décembre 2018, a décidé de modifier le type de la SICAV d'un OPCVM de Distribution à un OPCVM de Capitalisation.

De ce fait, UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV devient SICAV de type Capitalisation dont les sommes distribuables ne seront plus distribuées mais intégralement capitalisées chaque année et ce, à compter de l'exercice 2018.

L'Assemblée Générale Extraordinaire de « UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV », tenue en date du 28 décembre 2018, a décidé de changer la catégorie de la SICAV de Mixte à Actions et de modifier ses orientations de placement, en conséquence.

UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV devient une SICAV Actions, destinée essentiellement aux investisseurs acceptant un niveau de risque élevé. Son actif sera en permanence composé d'une part prépondérante en actions cotées en bourse.

La politique d'investissement de la SICAV est arrêtée par son conseil d'administration qui a défini les choix d'investissement suivants:

- Une proportion de 75% à 80% de l'actif en actions cotées en bourse ;
- Une proportion n'excédant pas 5% de l'actif net en titres d'OPCVM;
- Une proportion de 20% de l'actif en liquidités et quasi-liquidités.

Ces modifications entreront en vigueur à partir du 2 janvier 2019.

#### 1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

UBCI- UNIVERS ACTIONS SICAV est une SICAV mixte. Les états financiers arrêtés au 31-12-2018 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

## 2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

#### 2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

## 2.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparait également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31-12-2018 ou à la date antérieure la plus récente.

Lorsque les conditions de marché d'un titre donné dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation à retenir est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives en date d'arrêté.

## 2.3- Evaluation des autres placements :

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

## 2.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

## 3. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

## 3.1- Portefeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres est composé au 31/12/2018 d'actions et droits rattachés. Le détail de ces valeurs est présenté ci-après :

Désignation	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2018	% l'Actif
<u>Actions</u>		<u>1 921 520,061</u>	1 976 740,025	<u>73,79%</u>
ARTES	21 491	133 593,480	134 103,840	5,01%
ATL	50 633	157 028,478	135 595,174	5,06%
ATTIJARI BANK	5 000	238 521,300	213 985,000	7,99%
ATTIJARI LEASING	150	2 683,073	2 488,500	0,09%
BIAT	1 740	211 836,200	207 783,840	7,76%
CARTHAGE CEMENT	52 000	143 378,040	105 820,000	3,95%
MONOPRIX	6 180	97 136,755	47 295,540	1,77%
OTH	9 500	158 850,000	151 905,000	5,67%
SAH	18 293	191 480,670	208 906,060	7,80%
SFBT	8 259	123 326,237	194 582,040	7,26%
SOMOCER	40 000	52 570,000	41 440,000	1,55%
SOTUVER	21 433	99 465,449	188 760,431	7,05%
TELNET	6 290	55 382,000	60 446,900	2,26%
TPR	21 700	90 149,238	103 834,500	3,88%
UIB	7 600	166 119,141	179 793,200	6,71%
<u>Droits</u>		<u>11 338,560</u>	<u>10 241,280</u>	<u>0,38%</u>
SAH DA 1/18	18 288	11 338,560	10 241,280	0,38%
Total		1 932 858,621	1 986 981,305	74,17%

Les revenus du portefeuille titres se présentent comme suit :

Libelle	Période du 01.10.18 au 31.12.18	Période du 01.01.18 au 31.12.18	Période du 01.10.17 au 31.12.17	Période du 01.01.17 au 31.12.17
Revenus des Actions	0,000	<u>54 978,705</u>	0,000	<u>47 928,410</u>
TOTAL	0,000	54 978,705	0,000	47 928,410

# 3.2- Placements monétaires, disponibilités et revenus y afférents :

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2018 à 691 854,997 DT et s'analyse comme suit :

		31/12/2018	31/12/2017	% de l'Actif
Placements monétaires	(1)	147 468,374	198 081,909	5,50%
Disponibilités		544 386,623	221 490,276	20,32%
Total		691 854,997	419 572,185	25,83%

# (1) Placements monétaires :

Ligne	Quantité	Date d'Acquisition	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/12/2018	% de l'Actif
BTCT 12-02-2019	150	06/02/2018	141 429,824	147 468,374	5,50%
Total placement BTCT		141 429,824	147 468,374	5,50%	

Les revenus des emplois monétaires s'analysent comme suit :

Libelle	Période du 01.10.18 au 31.12.18	Période du 01.01.18 au 31.12.18	Période du 01.10.17 au 31.12.17	Période du 01.01.17 au 31.12.17
Intérêts des bons de trésor à court terme	1 752,557	8 938,508	1 950,333	7 467,587
TOTAL	1 752,557	8 938,508	1 950,333	7 467,587

# 3.3 - Opérateurs créditeurs :

	Libelle	31/12/2018	31/12/2017
<u>PA 1</u>	Opérateurs créditeurs	<u>8 650,887</u>	6 931,342
	Frais de gestionnaire	2 471,688	1 975,464
	Frais de dépositaire	617,923	493,032
	Frais de distributeurs	5 561,276	4 462,846

# 3.4 – Autres créditeurs divers :

	Libelle	31/12/2018	31/12/2017
<u>PA 2</u>	Autres créditeurs divers	<u>18 054,154</u>	<u>19 376,423</u>
	Etat, retenue à la source, TFP & FOPROLOS	992,662	893,051
	Redevance CMF	211,772	170,259
	Charges à payer sur l'exercice	16 849,720	18 313,113

# 3.5 Capital:

Le capital se détaille comme suit :

Capital au 31/12/2017	
* Montant en nominal	2 127 400
* Nombre de titres	21 274
* Nombre d'actionnaires	84
Souscriptions réalisées	
* Montant en nominal	541 200
* Nombre de titres émis	5 412
Rachats effectués	
* Montant en nominal	105 900
* Nombre de titres rachetés	1 059
Capital au 31/12/2018	
* Montant en nominal	2 562 700
* Nombre de titres	25 627
* Nombre d'actionnaires	116

La variation de l'actif net de la période allant du 01/01/2018 au 31/12/2018 s'élève à 609 446,004 dinars.

Le nombre de titres d'UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV au 31/12/2018 est de 25 627 contre 21 274 au 31/12/2017.

	Mvt sur le capital	Mvt sur l'Actif <u>Net</u>
Capital début de période au 31/12/2017	2 045 091,322	2 045 091,322
Souscriptions de la période	<u>541 200,000</u>	<u>541 200,000</u>
Rachats de la période	<u>-105 900,000</u>	<u>-105 900,000</u>
Autres mouvements	<u>177 512,205</u>	<u>171 739,939</u>
- Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	-53 543,522	-53 543,522
- Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	231 145,640	231 145,640
- Frais de négociation de titres	-9 129,082	-9 129,082
- Régularisation des sommes non distribuables	9 039,169	9 039,169
- Sommes distribuables		-5 772,266
Montant fin de période au 31/12/2018	2 657 903,527	2 652 131,261

#### 3.6 Sommes distribuables:

Les sommes distribuables au 31/12/2018 s'élèvent à -5 772,266 DT contre -2 406,065 DT au 31/12/2017 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017
Somme distribuables des exercices antérieurs	-2 898,385	16,994
Résultat d'exploitation	-1 521,411	-4 078,313
Régularisation du résultat d'exploitation	-1 352,470	1 655,254
<u>Total</u>	-5 772,266	-2 406,065

# 3.7 Charges de gestion des placements :

Ce poste enregistre les rémunérations du dépositaire, du gestionnaire et des distributeurs, calculées conformément aux dispositions des conventions de dépôt, de gestion et de distribution conclues entre UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV, UBCI et UBCI BOURSE.

Libelle	Période du 01.10.18 au 31.12.18	Période du 01.01.18 au 31.12.18	Période du 01.10.17 au 31.12.17	Période du 01.01.17 au 31.12.17
CH 1 Charges de gestion des placements	<u>8 650,887</u>	34 797,898	6 914,124	<u>27 564,686</u>
Rémunération du gestionnaire	2 471,688	9 942,263	1 975,464	7 875,626
Rémunération du dépositaire	617,923	2 485,581	493,870	1 968,920
Rémunération des distributeurs	5 561,276	22 370,054	4 444,790	17 720,140

## 3.8 Autres charges :

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel et la charge TCL. En outre, le coût des services bancaires et l'abonnement des charges budgétisées figurent aussi au niveau de cette rubrique

Libelle	Période du 01.10.18 au 31.12.18	Période du 01.01.18 au 31.12.18	Période du 01.10.17 au 31.12.17	Période du 01.01.17 au 31.12.17
CH 2 Autres charges	7 385,167	30 640,726	7 762,730	31 909,624
Redevance CMF	617,923	2 485,581	493,870	1 968,920
Services bancaires et assimilés	0,000	1 306,840	0,000	1 131,111
Contribution conjoncturelle 7.5%	0,000	0,000	269,776	1 041,488
Abonnement des charges budgétisées	6 767,244	26 848,305	6 999,084	27 768,105

L'abonnement des charges budgétisées ce détaille comme suit :

Libellé	Période du 01.10.18 au 31.12.18	Période du 01.01.18 au 31.12.18	Période du 01.10.17 au 31.12.17	Période du 01.01.17 au 31.12.17
Abonnement des charges budgétisées	<u>6 767,244</u>	<u>26 848,305</u>	<u>6 999,084</u>	<u>27 768,105</u>
Taxes(*)	-23,416	-92,902	71,324	282,970
Frais bancaires	23,802	94,430	26,319	104,420
Publication BO CMF	354,011	1 404,500	404,296	1 604,000
Honoraires CAC	1 709,310	6 781,500	1 693,934	6 720,500
Frais AGO et publications	1 078,912	4 280,466	1 001,835	3 974,671
Jetons de Présence	3 024,658	12 000,000	3 024,658	12 000,000
Alpha mena	600,016	2 380,500	776,707	3 081,500
Autres(*)	-0,048	-0,189	0,011	0,044

<sup>(\*)</sup> C'est le reliquat du budget de l'année précédente

### 4. REMUNERATIONS GESTIONNAIRE, DEPOSITAIRE ET DISTRIBUTEURS

## 4-1 Rémunération du gestionnaire

UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV a conclu avec UBCI BOURSE une convention aux termes de laquelle UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV confie à UBCI BOURSE une mission de gestionnaire couvrant :

- \* la gestion du portefeuille de la SICAV,
- \* la gestion administrative, financière et comptable de la SICAV et le calcul quotidien de sa valeur liquidative,
- \* la préparation de toutes les déclarations et publications réglementaires.

UBCI BOURSE prend à sa charge tous les frais de personnel et d'administration générale engagés dans l'exécution de ses missions, tous les investissements nécessaires ainsi que leurs charges de fonctionnement et de maintenance. Sont exclues des charges supportées par UBCI BOURSE: la rémunération du commissaire aux comptes, les jetons de présence des administrateurs, les commissions de Négociation en bourse (CNB), les dépenses publicitaires et de promotion, la redevance CMF, la TCL, les frais de publications des Etats financiers au bulletin du CMF, ainsi que les frais de tenue des Assemblées générales.

Le gestionnaire perçoit en contrepartie de ses services une rémunération annuelle égale à 0,4% T.T.C de l'actif net annuel d'UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour est réglée trimestriellement à terme échu nette de toute retenue fiscale.

### 4-2 Rémunération du dépositaire

L'UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV a conclu avec Union Bancaire pour le Commerce et l'industrie « UBCI » une convention de dépôt, aux termes de laquelle UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV confie à UBCI la mission de dépositaire de ses titres et de ses fonds non investies selon les modalités et conditions définies par cette dernière.

Pour l'ensemble de ses prestations, l'UBCI reçoit une rémunération annuelle de 0,1% T.T.C de l'actif net de l'UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour est réglée trimestriellement à terme échu, nette de toute retenue fiscale.

## 4-3 Rémunération des distributeurs:

UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV a conclu avec UBCI et UBCI BOURSE des conventions de distribution aux termes desquelles UBCI UNIVERS ACTION SICAV confie à UBCI et UBCI BOURSE la commercialisation et la distribution de ses actions auprès de leurs clientèles.

En contrepartie de ces prestations, une commission de distribution repartie entre les deux distributeurs en prorata de leurs distributions est décomptée jour par jour au taux de 0,9% TTC de l'actif net d'UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV et réglée trimestriellement à terme échu après déduction des retenues fiscales.